

Oui au « reste à charge zéro » ! Carte Blanche Partenaires le propose depuis 1 an pour l'optique et travaille à son extension

Le développement du « reste à charge zéro » est une préoccupation majeure de l'ensemble des acteurs de l'assurance santé. Cependant, celui-ci doit se faire sans augmentation des cotisations et sans lésiner sur la qualité de l'offre. Carte Blanche Partenaires, grâce à son réseau Optique, propose depuis juillet 2016 l'offre Carte Blanche-Prysmé qui permet aux bénéficiaires de s'équiper de lunettes de qualité sans Reste à Charge. Fort de cette expérience pour l'optique, Carte Blanche Partenaires poursuit ses efforts pour tendre vers un reste à charge le plus faible possible pour ses bénéficiaires.

Avec Carte Blanche-Prysmé, Carte Blanche Partenaires conjugue « Reste à charge Zéro » et qualité

Emblématique de la volonté du réseau de soins ouvert Carte Blanche Partenaires de réduire le reste à charge pour ses bénéficiaires, l'offre optique Carte Blanche-Prysmé, sans reste à charge, est disponible depuis juillet 2016 auprès des 7 600 opticiens partenaires. Elle permet à chacun de s'équiper selon ses moyens financiers et d'avoir accès à un équipement d'optique de qualité.

Pour garantir la qualité des lunettes proposées, Carte Blanche Partenaires a sélectionné des verres fabriqués par 4 verriers mondialement reconnus (Essilor, Zeiss, Nikon et Seiko). Pour les montures, Carte Blanche Partenaires a fait le choix d'une fabrication 100% française. C'est dans le berceau historique des lunettiers français, les vallées de l'Ain et du Jura, que sont fabriquées les montures « 1796 » par 4 usines (Lucal, ModernOptic, Cemo et Piccoli). 12 modèles sont labellisés « Origine France Garantie » et 24 modèles sont labellisés « Made in France ».

Vers la réduction du reste à charge pour tous les équipements

Qu'elle soit géographique, financière, ou en lien avec la qualité, la plus grande accessibilité aux soins est dans l'ADN de Carte Blanche Partenaires. Fort du succès de l'offre Carte Blanche-Prysmé, Carte Blanche Partenaires poursuit la démarche pour tendre vers une offre élargie d'équipements et de soins de qualité à moindre coût pour les patients, notamment pour l'audition et le dentaire. Pour parvenir à un « Reste à charge Zéro », c'est toute la chaîne de soins qui doit être revue, du développement de la prévention à la sélection de partenaires engagés pour éviter le renoncement aux soins.

C'est dans la mise en œuvre d'un parcours de santé intelligent, reposant notamment sur des actions d'information, de prévention et de dépistage précoce, par le biais du digital, et dans la rationalisation des remboursements de soins, que Carte Blanche Partenaires entend apporter des solutions de zéro Reste à Charge. Précurseur, Carte Blanche Partenaires s'engage à collaborer largement avec l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment les acteurs de la complémentaire santé et les professionnels de santé.

À propos de Carte Blanche Partenaires :

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 160 000 partenaires. www.carteblanchepartenaires.fr

Contacts presse

Hélène BURY
Responsable Communication Carte Blanche Partenaires
Tél : 01 53 24 04 38
helene.bury@carteblanchepartenaires.fr

Julie CARPIER
Agence Confluence
Tel : 01 40 07 98 27
julie.carpier@confluence.fr